

Présents : BÉCHÉ Patrice, PHILIPPONNAT Cyril, DECOLLOGNE Michel, RONGEOT Joceline, BUTIN Marie-Françoise, DENIS Florence, DUFOUR Jean-Claude, KREMPP Bernard, WANECQUE Didier.

Absent excusé : MOREAU Gilles

Procuration : SEILLER Virginie à BUTIN Marie-Françoise

Secrétaire de séance : BUTIN Marie-Françoise

✚ Approbation des comptes-rendus des 06 et 20 juin 2014 :

Les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité

✚ Informations générales :

- **Etat de la Trésorerie** : conforme au budget
- **Sécurité école maternelle et salle des associations** : une visite de sécurité sera effectuée, par le Service Départemental Incendie et Secours de DIJON, le vendredi 1^{er} août 2014 à 8 h 30.
- **Attestation de fin de prophylaxie 2013/2014** : l'exploitant agricole extérieur à la commune a fourni une copie de son attestation.
- **Pylônes électriques** : Monsieur le Maire fait part du montant de la redevance qui sera versée à la commune en 2014.
- **Sénatoriales 2014** : Monsieur le Maire de TALANT est candidat.
- **Conseil Général de la Côte-d'Or** informe que 70 millions d'euros sont déjà consacrés à l'investissement cette année, dont près de la moitié en direction des communes. Un nouveau plan de relance a été engagé en consacrant 5 millions d'euros d'investissement supplémentaires sur les routes du département. – **Tournées de valorisation paysagère** : pour 2014, la commune ne sera pas visitée puisqu'elle ne rentre pas dans les critères définis.
- **Dotations de Solidarité Rurale (DSR) et Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2014** : Monsieur le Maire fait part du montant des dotations versées à la commune pour 2014.
- **Préfecture de la Côte-d'Or** : - Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne et Préfet de la Côte-d'Or informe de son départ – L'arrêté préfectoral du 06 juin 2014 relatif à l'état des risques naturels, miniers et technologiques majeurs situés sur la commune et l'arrêté préfectoral du 13 juin 2014 entraînant la limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte-d'Or sont consultables au panneau d'affichage intérieur de la Mairie.
- **Ministère de l'Education Nationale** informe de la mise en place d'une campagne de lutte contre le décrochage scolaire.

✚ Office National des Forêts

Lors de la réunion du jeudi 10 juillet 2014 l'Office National des Forêts a présenté un document relatif au projet d'aménagement 2015-2034 de la forêt communale (121,78 hectares). Une visite de terrain a permis aux participants d'observer : - sur le canton du Vernois les dépérissements du frêne, l'utilité des cloisonnements d'exploitation – sur le canton de la Bussière : d'appréhender le niveau de pauvreté en futaies de chêne des peuplements. Les différences de potentialités entre ces deux cantons ont été observées. Elles sont liées à la texture des sols, la topographie et la situation par rapport à la Saône. Elles sont déterminantes dans le choix des essences objectif qui seront retenues : le chêne sessile sur la Bussière et le chêne pédonculé sur le Vernois. L'Office National des Forêts poursuit la rédaction du document qui sera présenté à l'automne

✚ Communication : site internet, bulletin municipal « le Flageyois »

La responsable de la commission communication informe que : - le concepteur du site internet est intervenu afin de rendre le site plus attractif et plus ludique.- le prochain bulletin municipal est en cours d'élaboration.

✚ Cadre de vie, fleurissement

La responsable de la commission cadre de vie fait part des futurs projets d'aménagement et de plantations : bacs aux entrées du village, aménagement derrière le monument aux morts, du rond-point principal à l'entrée du village, de la cour de la Mairie, d'une partie de la cour de l'école.

Ensuite, Monsieur le Maire indique : que suite à la visite de juin 2014, il convient de prendre une délibération pour l'attribution de bons d'achats des maisons fleuries : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer la somme de 50.00 € chacun aux 2 premiers prix et la somme de 30.00 € chacun aux 8 deuxième prix.

Affaires scolaires

Les rythmes scolaires seront appliqués en phase expérimentale pour l'année 2014-2015 pour l'ensemble du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Les horaires seront les suivants :

Jours	Matin	Midi	Après-midi
Lundi	08h50-11h50 classe	Pause-déjeuner	13h35- 16h35 classe
Mardi	08h50-11h50 classe	Pause-déjeuner	13h35-16h35 classe
Mercredi	08h50-11h50 classe		
Jeudi	08h50-11h50 classe	Pause-déjeuner	13h35-16h35 classe
Vendredi	08h50-11h50 classe	Pause-déjeuner	

Une réunion est à prévoir entre les Maires de 4 communes composant le Regroupement Pédagogique Intercommunal, afin de trouver une solution pour les parents de 5 enfants qui n'ont pas de possibilité de garde pour le mercredi après-midi.

Communauté de Communes Auxonne Val de Saône

Monsieur le Maire fait part des courriers reçus (de la Préfecture de la Côte-d'Or et du Président de la Communauté de Communes Auxonne Val de Saône) relatif aux transferts des pouvoirs de police spéciale aux présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose au transfert de : l'assainissement, la réalisation des aires d'accueil des gens du voyage, la police de la circulation et du stationnement, la délivrance des autorisations de stationnement des taxis, exception faite de la Police spéciale pour la collecte des déchets ménagers.

SICECO (Syndicat Intercommunal d'Energies de Côte-d'Or)

Le SICECO interroge la commune au sujet du maintien ou non de demandes de travaux d'enfouissement de réseaux, à savoir : 1) Demande du 01/01/2008 relative à la dépose du poste Cabine Haute situé à proximité de l'école maternelle et de la salle des associations. 2) Demande du 20/06/2011 pour la dissimulation d'une portée devant l'église « Saint Laurent », place de la Mairie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir ces demandes de travaux.

Rapport d'activité éthylène Est Total

Le rapport d'activité 2013 relatif à la canalisation de transport d'ETHYLENE EST DN200 CARLING-VIRIAT passant sur la commune est consultable en Mairie.

Assainissement

Le responsable informe le Conseil que le marché de prestation de service pour le suivi de la délégation du service d'assainissement de la commune, assuré par la Direction Départementale des Territoires de la Côte-d'Or, a pris fin suite au renouvellement du contrat de délégation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de prestations de service du cabinet GUESAC'EAU pour une durée de 5 ans pour un montant global de 3 750.00 € HT (soit 750.00 € HT par an).

Association des Maires de France : motion de soutien

Dans le cadre du plan d'économies qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, et en premier lieu les communes et intercommunalités, sont appelés à diminuer. Le Conseil Municipal, par 9 voix pour et 1 abstention, décide de soutenir la motion relative à l'action de l'Association des Maires de France.

Questions diverses

- ❖ Comité des fêtes : la création est en cours, une assemblée constitutive a eu lieu le 17 juillet 2014, le comité sera constitué d'habitants de la commune ainsi que d'un membre du Conseil Municipal. Son but sera l'organisation du repas champêtre et de la tenue du bar pour les festivités du 14 juillet.

Le Maire.
Patrice BÉCHÉ



Un trousseau de clefs a été trouvé lors des festivités du 14 juillet.
Il est à disposition à la Mairie aux heures d'ouverture au public
(mercredi de 17 h 00 à 19 h 00 et jeudi de 10 h 00 à 11 h 45)